

## DOSSIER DE PRESSE EN PLEIN CHOEUR

Réalisation : Jenny BRIFFA

Co-réalisation : Amandine STELLETTA

Production : Têtemba Productions et aaa production

Coproducteur : France Télévisions, réseau Outre-mer 1ère

Durée : 52 minutes

### Les partenaires du film :

- LE FONDS DE SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- LE CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée
- MAISON DE LA NOUVELLE CALEDONIE
- PROCIREP
- ANGOA

### Résumé

Dans l'unique prison de Nouvelle-Calédonie, chaque semaine une bénévole, Carine Minvielle, professeure de mathématiques, vient animer un atelier de chant lyrique pour les détenus en longue peine. *Une façon, dit-elle, de rendre à la société ce qu'elle nous donne.*

A l'extérieur de la prison, en parallèle, un chœur de femmes travaille le même répertoire. Elles rejoindront le chœur des détenus à l'occasion d'un concert en fin d'année.

« En Plein Chœur » raconte l'histoire de cette chorale atypique, qui œuvre à la réinsertion des détenus et qui chaque année se produit devant les autorités judiciaires, après 10 mois d'intenses répétitions.

### Synopsis

Chaque mercredi matin, derrière les immenses murs du Camp Est, c'est le même rituel. Carine Minvielle doit passer les différents postes de contrôle de la prison jusqu'à la salle de chant. Au fur et à mesure, les portes des sas s'ouvrent et se referment derrière elle. Après dix minutes dans les couloirs et les coursives de la prison, elle peut enfin se poster à la porte de la salle d'activité et accueillir un par un les détenus en leur serrant la main. Ils arrivent au compte-goutte, accompagnés d'un surveillant. Quand le gardien est parti et qu'une trentaine de détenus sont présents, le cours commence. Pendant deux heures, et sans surveillance, tous vont s'appliquer à apprendre à chanter...

Entre ces murs, des instants de grâce, de beauté, de création peuvent se réaliser. Quel impact cet atelier de chant lyrique a sur les prisonniers quand on sait qu'ils sont là pour de longues années ? Au-delà de la bouffée d'oxygène que peut leur apporter l'atelier lyrique, qu'y

trouvent-ils ? En s'engageant dans cette chorale, les prisonniers cherchent-ils à se racheter ? Est-ce une simple échappatoire ou une chance à saisir ?

### DES CRIMINELS CONDAMNÉS A DE LONGUES PEINES

Trente prisonniers, tous condamnés à de longues peines pour des crimes lourds (viols, meurtres, pédophilie), souvent commis sous l'emprise de l'alcool, participent à cet atelier. Apprendre le chant lyrique est un défi de taille pour les détenus. Cette année, ils travaillent *La messe des pêcheurs* de la Villerville de Fauré, *l'Ave Maria*, le *Salve regina* et le *Maria mater gratie* de Fauré. Des œuvres particulièrement complexes et qui demandent rigueur et concentration.

En cela, le chant lyrique est aussi une expérience sociale bénéfique pour les détenus.

### LES VERTUS DU CHANT LYRIQUE POUR LES DÉTENUÉS

Cette activité favorise leur resocialisation (le respect des horaires, du sens collectif, la capacité de concentration, le sens des responsabilités) tout en leur donnant goût au travail et à la rigueur. Il permet à beaucoup de détenus de se calmer, d'apprendre à maîtriser sa respiration.

Ils doivent également accepter d'être dirigés par une femme. Dans une société calédonienne très machiste, où un quart des femmes sont battues, Carine Minvielle a su asseoir son autorité. C'est elle qui donne les ordres, c'est à elle qu'on obéit.

Un programme ambitieux qui pourrait sembler voué à l'échec : ces détenus ignorent tout du solfège, ou du chant lyrique, a fortiori en latin.

Avec cette chorale, c'est un énorme fossé culturel qui est franchi. Qui aurait-pu imaginer des détenus, dont certains sont à peine alphabétisés, apprendre des langues étrangères et des langues mortes ? Ces prisonniers dont le français n'est bien souvent pas la langue maternelle, vont ainsi se retrouver à chanter en latin !

Plus qu'un passe-temps, cet atelier est un pont entre deux mondes.

### LE CHŒUR DU DESTIN COMMUN

Majoritairement Océaniens, les détenus découvrent une culture qu'ils pensaient jusque-là réserver aux « autres », aux « Blancs », aux « riches ». C'est une manière de poser un autre regard sur eux-mêmes, prouver que, eux aussi, peuvent faire de l'art lyrique. Avec cette chorale, les barrières sociales et ethniques tombent. Kanak, Wallisiens, Caldoches, métisses, Tahitiens ; tous sont réunis pour chanter. Le vivre ensemble, ce « destin commun » comme le dit l'expression consacrée en Nouvelle-Calédonie, se retrouve jusque derrière les murs de la prison. D'autant que ces détenus vont chanter avec des femmes venues des beaux quartiers lors de leur concert de fin d'année. De part et d'autre, certains a priori vont tomber.

Au final, cet atelier enseigne plus que le chant. Il enseigne le vivre ensemble dans une société multiculturelle et inculque aussi le respect de l'autre.

[>> Interview de Jenny Briffa, auteure et réalisatrice](#)

### **Qu'est-ce qui vous a motivé à écrire et réaliser ce film ?**

J'ai appris l'existence d'un atelier de chant lyrique en prison il y a 5 ans.

Dès le départ, j'ai pensé que serait un sujet formidable de documentaire. C'est une histoire humaine incroyable : une bénévole, Carine Minvielle, qui vient enseigner l'art lyrique aux détenus. On a souvent cette image que l'art lyrique est réservé aux riches, aux Blancs, à un public élitiste... Et là, on voit à quel point ce public se passionne pour cette musique ! Dans la vie on est souvent bloqués par ses propres barrières culturelles et quand on donne aux gens la possibilité de s'ouvrir à autre chose, ça fonctionne...

Ensuite, filmer un atelier qui se déroule dans un univers carcéral forcément cela apporte une dimension supplémentaire au film. Cela fait partie des univers dans lesquels on a envie d'entrer lorsqu'on est journaliste ou documentariste.

Et puis en terme de narration, le fait qu'il y ait un concert en fin d'année devant les autorités de l'île apporte de l'enjeu. On peut suivre la progression tout au long de l'année. Bref, on avait tous les ingrédients pour faire un beau film !

### **Quelles ont été les difficultés du tournage ?**

La principale difficulté a été d'obtenir les autorisations. Pendant 4 ans, avec Carine, nous avons sollicité des autorisations auprès de l'administration pénitentiaire. Mais ça tombait mal chaque année : il y avait la rénovation du Camp Est en cours, ou d'autres tournages. Au bout de 4 ans, et grâce au nouveau directeur M.Baudoin, nous avons pu obtenir l'autorisation de tournage. Il faut dire que c'est un tournage particulièrement complexe pour un centre de détention, car nous demandions de venir plusieurs fois par mois. Il y a toute une logistique, en terme de sécurité, à mettre en place... La direction du Camp Est a vraiment été formidable et nous a permis de travailler dans d'excellentes conditions. Je les remercie très sincèrement de leur confiance.

Ensuite, humainement, le plus difficile est de retourner à notre vie « normale » après avoir passé du temps en détention. Evidemment, ils « méritent » d'être en prison. Comme le dit un des détenus, ils sont punis. Et aucun d'eux ne remet ça en question. Mais c'est vrai que quand on a passé une après-midi entière dans une cellule avec trois détenus, assis sans bouger par manque de place dans douze mètres carrés, on s'interroge... Comment donner un sens à la détention dans le système carcéral français ? Les jours où ils n'ont pas d'activité particulière, ils peuvent être enfermés 22h sur 24. Or, l'enfermement pour l'enfermement, on sait que cela ne sert pas à grand-chose. Il faut que ce temps en prison soit utile pour préparer les détenus à se réinsérer dans la société, à savoir gérer leur problématique, leur pulsion, leur colère... Un des détenus nous dit dans le film, que le chant est devenu un médicament naturel pour lui, et que cela l'aide à changer ! C'est formidable ! C'est tout l'intérêt des ateliers. C'est pour cela que l'administration, comme les détenus, mais aussi les juges y sont très favorables.

### **Quel moment vous a le plus touché ?**

Un seul moment c'est pas possible (rire) ! A leur manière, chaque jour de tournage et chaque détenu nous a marqués.

Quand ils chantaient, il y a des moments de grâce où tout d'un coup, ils étaient transcendés par la musique. Pendant le tournage on tournait à deux caméras, dont la mienne pour les gros plans, j'allais beaucoup vers les visages, capter les regards... parfois ils levaient les yeux vers le ciel... et ces moments d'échappatoire, c'est un « semblant de liberté » nous a confié l'un des

détenus. C'est aussi des moments où ils pensent beaucoup aux victimes et à leur famille. Le chant lyrique c'est quand même beaucoup des chants de rédemption et de miséricorde...

### **Plusieurs détenus ont accepté de montrer leurs visages, comment les avez-vous convaincus ?**

C'est eux qui nous ont demandé de montrer leurs visages ! Le 1<sup>er</sup> jour de tournage, je leur expliquais qu'on allait les flouter. Et là, L'un d'entre eux, Roger, dès le 1<sup>er</sup> jour, a lancé le mouvement en lançant « *Et si on veut montrer son visage ? Nous on est fier de faire ça, fier de le montrer. On n'est pas que des « méchants » comme certains peuvent le penser, on a fait des erreurs dans la vie, mais on peut faire de belles choses...* » Ceux qui ont montré leurs visages étaient persuadés que les Calédoniens comprendraient que cet atelier leur fait du bien et les aide pour leur réinsertion. Un lien de confiance s'étant instauré au fil des jours de tournage et finalement une dizaine de détenus a accepté de montrer leur visage.

### **>> Interview de Carine Minvielle, animatrice de l'atelier de chant lyrique**

#### **Quel message trouvez-vous important de passer par ce film ?**

Pour moi, l'enfermement pur et simple n'est pas une bonne chose. La prison est un temps qui doit servir à quelque chose, à progresser, à avancer.

Or, la musique classique, par l'exigence et le travail qu'elle implique, peut aider à préparer la sortie. Quand on demande travail et rigueur, toute personne, quelle qu'elle soit, peut faire de belles choses quand elle donne le meilleur d'elle-même, qu'on le lui permet et qu'on lui permet de s'y autoriser. Par l'écoute et le travail, on peut arriver à des choses étonnantes, quel que soit le public qu'on a face à soi. On pense souvent que la musique classique est réservée à une élite. Pas du tout ! Le chant lyrique peut être réparateur des corps et des « âmes » grâce au travail sur soi et sur son corps, indispensable pour avoir un niveau technique suffisant ; le corps est notre instrument, on est à nu quand on chante.

La culture sauvera le monde !

#### **Qu'apporte ce public de détenus à cet atelier de chant ?**

Cela leur apporte un bien être tant physique que moral et mental, un apaisement, de la sérénité. EN sortant de l'atelier, ils sont détendus physiquement et mentalement. Ils réalisent qu'ils peuvent aussi faire « du beau » « du bon » et leur redonne confiance en eux. Ils retrouvent le goût du travail et de l'effort. Dans une perspective de réinsertion, ils apprennent également l'écoute de l'autre et à gérer leur(s) colère(s). Ça leur permet de se rendre compte du besoin de loi, de cadre, et notamment à accepter l'autorité, qui plus est féminine dans ce contexte ci.

Enfin, ils découvrent une culture qui leur est totalement étrangère et qu'ils pensaient inaccessible ... « pas pour eux ».

#### **Qu'est-ce qui vous a le plus touché pendant le tournage ?**

Pendant le tournage, un gars a dit à Jenny : « vous savez, il y a un avant Carine et un après ». Forcément cela m'a beaucoup touché ! Mais c'est un travail de longue haleine, avec des petits et de grands progrès musicaux et humains tout au long de l'année. Je suis toujours émue quand un gars qui ne pouvait pas me regarder dans les yeux en début d'année chante

haut et fort au concert ; ou quand celui qui a de gros problèmes psychomoteurs, sourit d'arriver à taper dans ses mains « presque » en rythme pour la première fois de sa vie. Et puis, vraiment l'apothéose c'est le concert. Quand je vois leurs regards emplis de fierté, de peur, de tract et de bonheur le jour du concert, j'ai en face de moi un chœur, simplement un chœur de chanteurs, pas un chœur de détenus.